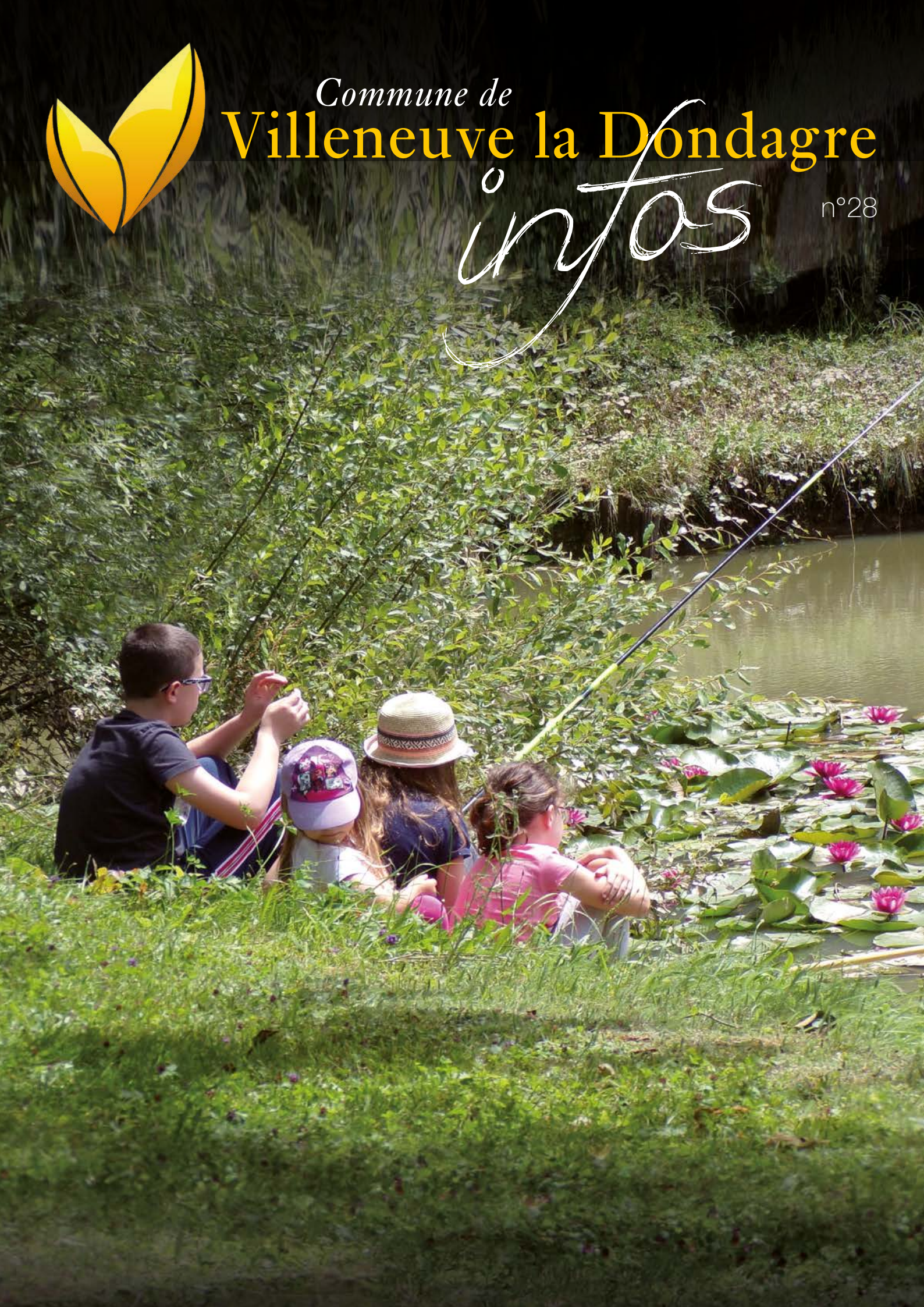




Commune de  
**Villeneuve la Dondagre**

*infos*

n°28







Chères Administrées, Chers Administrés,

Les travaux de l'église sont terminés. Nous avons dépensé environ 285 000 euros TTC (pour ces travaux) du mois de septembre 2017 au mois d'avril 2018 soit huit mois pour refaire la toiture, le ravalement intérieur, l'électricité, la rénovation des statues en peinture, du tableau et le changement des sièges.

Nous rentrons dans la phase de finition pour la vidéo protection, la prolongation des candélabres et le balisage des chemins de randonnées, le tout sera fini pour la fin octobre.

Des travaux de rénovation de la station d'épuration seront effectués après un contrôle de diagnostic d'une durée d'environ 9 mois (il faut une saison haute et une saison basse) et la construction se fera suivant ces résultats. Il y a eu quelques désagréments pour les oreilles de certains habitants du village par des aboiements continus. Pour les propriétaires de ces chiens, qui ne tiendraient pas compte des mises en garde, le désagrément sera pour le portefeuille.

Nous avons eu aussi un été propice à de belles manifestations, organisées par les associations et les bénévoles que je remercie, avec un beau feu d'artifice tiré par Pascal et Christophe nos deux conseillers. Cela a demandé quelques jours de préparation surtout pour Pascal et il faut bien le remercier. D'autre part, nous vous informons que notre 6ème association, VLDMusik, sera prochainement créée.

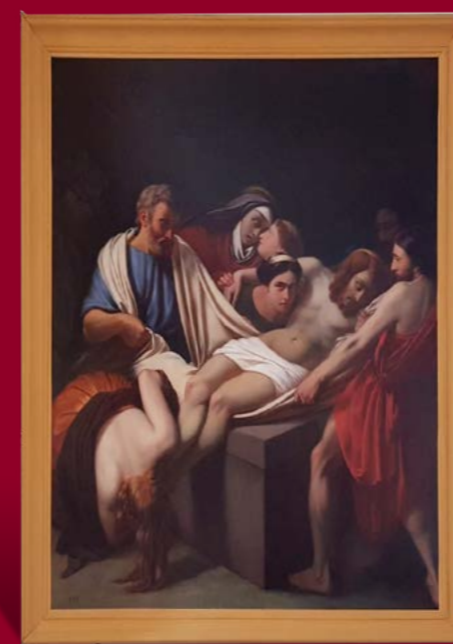
Il y a eu quelques dégradations au lavoir. Nous en avons surpris quelques-uns et nous leur avons fait faire, avec l'accord de leurs parents, des travaux d'intérêt général (nettoyage au Karcher du lavoir et balayage des trottoirs). Nous espérons que cela leur aura servi de leçon. Sinon, le village est toujours aussi propre grâce aux bénévoles (ces personnes ont déjà été citées dans le bulletin précédent, elles se reconnaîtront). N'hésitez pas à leur donner un coup de main !!! ils seront toujours contents.

Nous accueillons cette année un grand nombre de nouveaux résidents à Villeneuve la Dondagre. Nous étions au dernier recensement, au mois de février 2018, 302 habitants (chiffre officiel reçu de l'INSEE) et nous passerons à environ 320 habitants d'ici la fin de l'année 2018, car nous attendons encore une vingtaine de nouveaux arrivants. Qu'ils soient les bienvenus.

Cela démontre qu'il fait bon vivre à Villeneuve la Dondagre. Bel automne à toutes et à tous.

Jean-François ALLIOT

<b>Sommaire</b>	page	2 :	Edito
	page	3 :	Aménagements et travaux
	pages	4 à 5 :	Chemins rando
	pages	6 à 7 :	13 & 14 juillet
	page	8 :	Evènements
	page	9 :	Participation citoyenne
	pages	10 à 11 :	Infos village
	pages	12 à 14 :	Infos scolaires
	pages	15 à 21 :	Vie associative
	page	22 :	Détente
page	23 :	Agenda	
page	24 :	Infos pratriques	



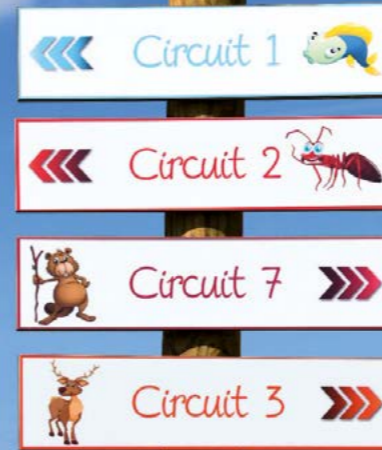
Les travaux de l'Eglise sont enfin terminés !  
Les statues et le tableau ont repris leur place.  
De nouveaux fauteuils confortables ont été installés





## Nos sentiers de randonnées

Lancé au début de l'année 2017, l'édition du guide des chemins de randonnées initialement prévu au printemps, va être rééditée pour début octobre. Ce décalage est dû à la mise en place du balisage qui vient d'être réalisé cet été (voir page suivante). Un exemplaire du guide «Nouvelle Edition» sera distribué gratuitement à chaque habitant du village. Il sera également disponible en téléchargement PDF sur le site internet de la commune ainsi qu'à l'accueil de la mairie en version papier.



## Le lavoir communal

Parmi le patrimoine culturel que possède Villeneuve-La-Dondagre, on retrouve la fontaine de Saint-Loup, ou communément appelée Lavoir de Villeneuve.



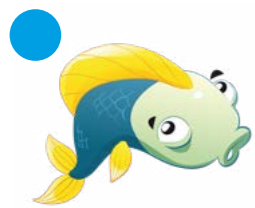
**Histoire**  
Datant du XIX<sup>e</sup> siècle, le lavoir a été rénové en 2009.

**Le savais-tu ?**  
L'eau est dite miraculeuse, suite au passage de Saint-Loup à Villeneuve au XII<sup>e</sup> siècle, durant lequel il se déroula à la fontaine.

## Balisage et totems pédagogiques

Le balisage de l'ensemble des circuits sera terminé courant octobre. Le fléchage et l'orientation vous permettront de vous orienter facilement sur les chemins balisés. Une quarantaine de poteaux directionnels et de bornes de croisement sont installés aux principales jonctions des chemins et des routes. Une dizaine de totems pédagogiques jalonnent également les circuits. Grâce à ce balisage, vous pourrez alterner les parcours si vous le souhaitez.

## Les mascottes des circuits



Circuit 1 - 7 kms



Circuit 2 - 7,6 kms



Circuit 3 - 8 kms



Circuit 4 - 8,7 kms



Circuit 5 - 10 kms



Circuit 6 - 10,3 kms



Circuit 7 - 20 kms



Circuit 8 - 14 kms

## Restons sur les sentiers

Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme. Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles.

## Récupérons nos déchets

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Choisissez les produits que vous utilisez. Ramassez et remportez vos déchets avec vous. Soyez volontaire pour préserver notre environnement.

## Partageons les espaces naturels

La randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins. Partagez l'espace naturel avec les autres activités sportives et restez attentifs aux autres usagers.

## Infos sécurité

- Signaler en Mairie toute difficulté rencontrée sur le(s) parcours (obstacles, défaut de balisage... etc),
- Les chiens doivent être tenus en laisse, ceux de catégorie doivent en plus être muselés,
- Il est strictement interdit de faire du feu et de fumer dans les bois ou à proximité des lisières et broussailles, la commune et les propriétaires de parcelles traversées, ne sont pas responsables de l'imprudence des randonneurs sur les parcours balisés,
- La randonnée est possible toute l'année, néanmoins, restez vigilants durant la période de chasse.



**EN CAS D'URGENCE APPELER LE 112**  
(Samu : 15 - Pompiers : 18 - Police secours : 17)  
Mairie : 03 86 86 02 01 ou 06 14 65 21 71





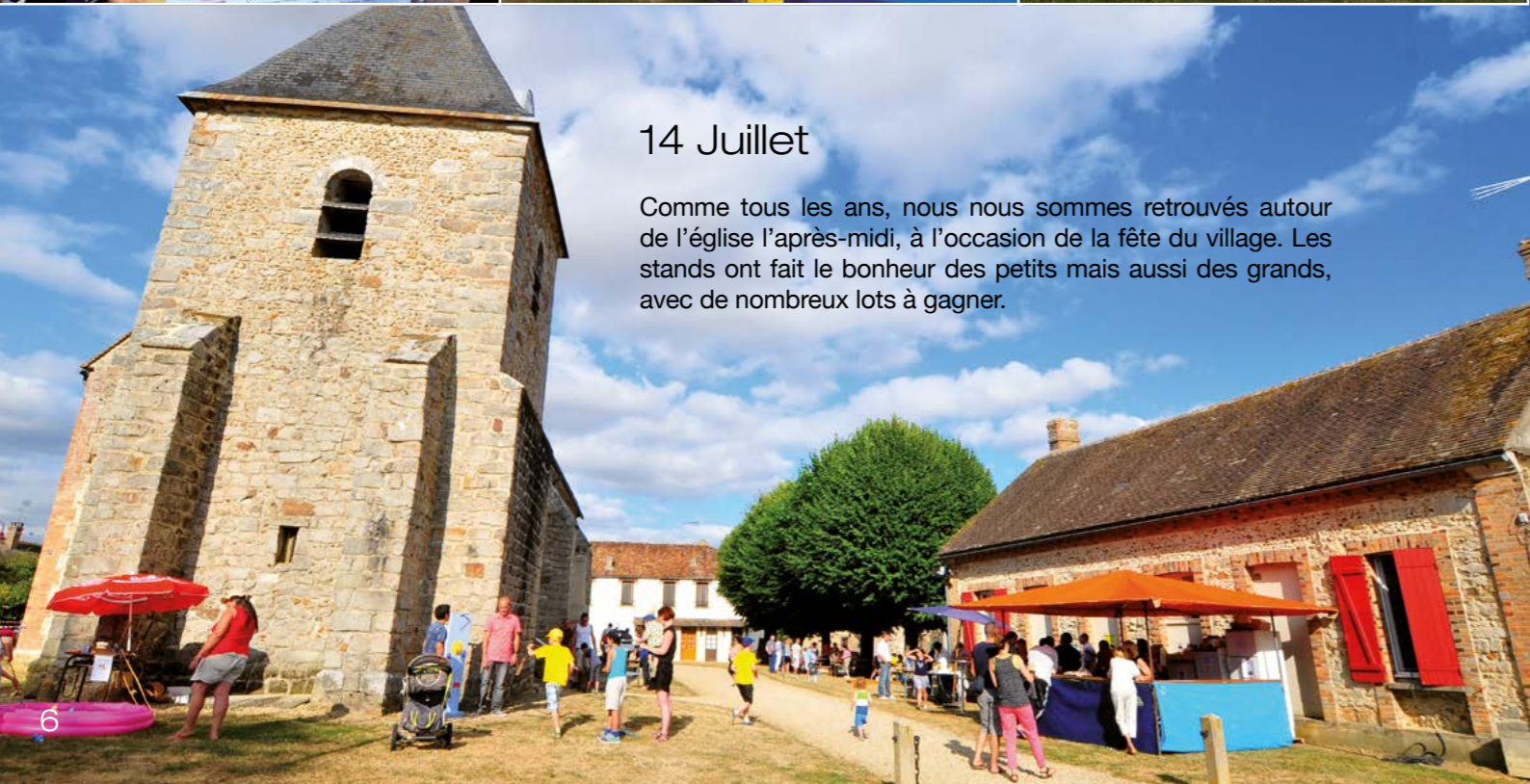
## 13 Juillet

Vous êtes venus nombreux fêter le 13 juillet en famille, entre amis, autour d'un barbecue, d'une barquette de frites sans oublier la joie des enfants sur la structure gonflable. S'en est suivie la retraite aux flambeaux, organisée par le Comité des Loisirs. La soirée s'est terminée par un beau feu d'artifice.



## 14 Juillet

Comme tous les ans, nous nous sommes retrouvés autour de l'église l'après-midi, à l'occasion de la fête du village. Les stands ont fait le bonheur des petits mais aussi des grands, avec de nombreux lots à gagner.



## Repas des Aînés - 08 avril 2018



## Fleurissement Passage du jury le 31 juillet 2018



## Fête des voisins

Cette fête a été organisée à l'initiative de Véronique THERY derrière la Mairie le 25 mai 2018. Chacun a apporté son panier repas pour le partager dans une ambiance très conviviale.

Celle de Corru et de la Fosse Thibault s'est déroulée cette fois chez Ludo et Ghislaine, et a donné lieu à un joyeux moment de convivialité et de partage



Derrière la mairie



A Corru

## Travaux de la fontaine



## Accès aux points d'eau





La Saint Loup le 2 septembre

C'est dans une église complètement rénovée par la municipalité que nous avons honoré Saint Loup, notre patron, le dimanche 2 septembre 2018. De nombreux paroissiens se sont retrouvés pour la messe célébrée par le Père Rousseau, suivie de la procession à la fontaine Saint Loup, source miraculeuse depuis que le Saint s'est désaltéré lors de sa visite pastorale vers 609. La fête s'est terminée dans la convivialité avec le verre de l'amitié offert sur la place ensoleillée de l'église.



Calendrier des dates importantes catéchisme & aumonie

- Rentrée du catéchisme CE2 CM1 CM2 6ème : **lundi 8 octobre 17h15**
- Messes de rassemblement **St Valérien 9h30 : 11 novembre, 16 décembre, 20 janvier, 10 mars, 7 avril, 12 mai, 30 juin**
- Première communion **St Valérien 11h jeudi 30 mai Fête de l'Ascension**
- Profession de foi **St Valerien 11h dimanche 16 juin**
- Fête de la trinité la veille soit le **15 juin veillée à 20h** pour la remise de l'aube et de la croix probablement à St Valerien.
- Pèlerinage à Ferrières le **dimanche 31 mars**

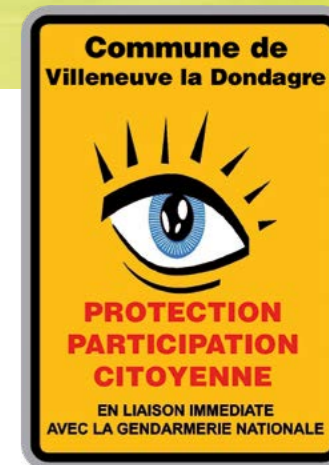
Les messes de rassemblement ne sont pas facultatives car elles font partie du parcours catéchistique des enfants, elles sont un temps de prière communautaire avec tous les paroissiens et sont particulièrement préparées pour et avec les enfants. Se renseigner auprès de : **Mme Anne Dartois : 06 80 93 41 65** ou **Mme Michèle Remy : 03 86 86 36 89 - 06 32 61 44 89**



Mrs Jean-François ALLIOT, Régis CASTRO, Nicolas NANNI

La Participation Citoyenne est effective !

Jean-François ALLIOT, Maire de Villeneuve-la-Dondagre, a reçu, le mercredi 06 juillet, Régis CASTRO, Sous-Préfet de Sens, et le chef d'escadron Nicolas NANNI, commandant la compagnie de gendarmerie de Sens pour la signature de la convention de la participation citoyenne, la 42ème dans l'arrondissement de Sens.



Ci-dessous le nom des référents par quartier :

- Quartier n° 1 :** Hameaux de Corru + Chauvellerie + la Fosse Thibault : **Christophe CHAILA**
- Quartier n° 2 :** Dame Cane, Rue Beaufrène, Rue du Coq d'Or, Rue du Pierry, Rue du Clos Charmoy, Chemin de Sens, la Roserie, Môlu, l'Etang Neuf : **Céline POINTE & Christophe SALIQUES**
- Quartier n° 3 :** Château Miroir, Rue Saint Marc, Rue des Vignes, Rue de l'Eglise : **Régine CRUZ**
- Quartier n° 4 :** Rue des Prés, Rue de la Fontaine, Rue du Lavoir, Rue de la Frémillerie, Impasse de l'Hôtellerie, Rue des Fours, la Hongrie, le Passage à Niveau, La Haute Borne : **Nathalie THIRIAU & Vincent MOURY**

« STOP CAMBRIOLAGES »



Pour vous aider à lutter contre les cambriolages, protéger votre domicile et sécuriser vos biens, la gendarmerie propose un nouveau service gratuit « STOP CAMBRIOLAGES » pour les personnes possédant un smartphone ou une tablette. Il suffit de télécharger l'application « Stop cambriolages » sur les plateformes de téléchargement (app store, play store...). Une fois téléchargée, il convient de régler les alertes sur le département souhaité et d'accepter de recevoir les notifications.

« Elle permet à tout un chacun d'être prévenu rapidement, et donc d'être plus vigilant, lorsque des cambriolages sont en cours à un endroit. Cela fonctionne comme un système de notifications ». Cette application permet également d'accéder aux formulaires « Départ en vacances » pour la vigilance cambriolage déjà mise en place depuis de nombreuses années. La gendarmerie dépose régulièrement des conseils aux victimes et permet de voir les signalisations suspectes en direct et intégrer les données à la police nationale.





**ETAT CIVIL**

Nous souhaitons la bienvenue à :  
Harry BATTEUX né le 27 février 2018  
Timéo RAVAT né le 19 juillet 2018

**Félicitations pour leur union à :**

Jean-Christophe DARTOIS et Lydie ROLLAND, unis le 9 juin 2018  
Julien SALMON et Tyfène CHAPLY unis le 25 août 2018

**Condoléances aux familles de :**

Mme Danièle VIDAL décédée le 18 janvier 2018  
M. Stéphan BOSEK décédé le 4 mai 2018  
Mme Marie LEMAIRE décédée le 1er juillet 2018

**PACTE DE SOLIDARITÉ CIVIL (PACS)**

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré à l'Officier de l'Etat Civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

**Vous devez fournir :**

- la convention de Pacs (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726\*02),
- la déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725\*02),
- l'acte de naissance de chaque partenaire (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois,
- une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique.

**RECENSEMENT MILITAIRE**

Nous vous rappelons que le recensement militaire est **obligatoire dès que votre enfant atteint l'âge de 16 ans**. Il permet au service national de convoquer le jeune pour qu'il effectue une journée "défense et citoyenneté". Cette formalité s'effectue en Mairie. Présentez-vous avec votre enfant muni de votre livret de famille et de sa pièce d'identité ou son passeport en cours de validité.

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

A compter du 1er janvier 2019, une réforme facilitera votre inscription sur les listes électorales. Vous pourrez vous inscrire jusqu'à quelques semaines avant un scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre N-1

Pour voter au scrutin des **élections européennes qui aura lieu le dimanche 26 mai 2019**, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, le Préfet demande aux communes d'assurer une permanence le **samedi 30 mars 2019, nous l'organiserons de 10 h à 12 h**.

Les documents à fournir sont :

- le formulaire de demande d'inscription sur la liste électorale disponible en Mairie ou sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (CERFA n° 12669\*01),
- une pièce d'identité récente (carte d'identité ou passeport),
- un justificatif de domicile daté de - de 3 mois.

Tout jeune qui atteint 18 ans est **inscrit d'office sur les listes électorales**.

**Animaux domestiques**

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

**Le vivre ensemble**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, peuvent être effectués :

**Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

**Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

**Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Concernant les tondeuses électriques, certes moins bruyantes que les thermiques, nous invitons les administrés à respecter les mêmes horaires d'utilisation cités ci-dessus dans le cadre du bien vivre ensemble.

D'autres bruits de comportement peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps. Il s'agit de nuisances occasionnées par des musiques de forte intensité, des conversations extérieures, des claquements de portières de voitures ou des passages de véhicules à des heures tardives...



**SI VOUS RENCONTREZ UN SOUCI AVEC VOTRE VOISIN, N'HÉSITÉZ PAS, ALLEZ LUI EN PARLER. C'EST SOUVENT LA MEILLEURE SOLUTION POUR REGLER LE PROBLEME.**

**COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**

Pour commémorer et fêter dignement le centenaire de l'armistice de 1918, Fouchères Animation propose de réaliser une exposition consacrée à cet événement historique. Il signifiait la fin d'un conflit qui a emporté de nombreux Fouchériens.

Avec le soutien de la municipalité, nous faisons appel aux habitants de Fouchères et des communes voisines pour prêter des souvenirs de cette époque afin qu'ils soient exposés à cette occasion. Nous savons que dans nos vieilles maisons et chez certaines familles implantées sur la commune à cette époque, résident des objets, photos, documents de cette période. Ils deviendront ainsi le moyen de rendre hommage à tous ceux qui ont participé à ce conflit et y ont trop souvent laissé leur vie.

Vous pourrez les déposer à la Mairie de Fouchères ou au siège de l'association, 9 Grande Rue – Fouchères



**Bienvenue à Villeneuve la Dondagre !  
Vous venez de vous installer à Villeneuve la Dondagre.**

Ayez le réflexe de vous présenter au secrétariat de la Mairie pour annoncer votre arrivée et ainsi obtenir toutes les informations utiles sur la commune et sur les démarches administratives que vous aurez à effectuer.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)  
REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DES COMMUNES DE CORNANT, EGRISSELLES  
LE BOCAGE, SUBLIGNY ET VILLENEUVE LA DONDAGRE

**EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU 22 JUIN 2018**

**1 - CANTINES SCOLAIRES**

**Prix du repas 2018/2019** : Le Président propose de maintenir les tarifs à 3.90€ par les familles (2€ pour le personnel assurant la surveillance et les cas médicaux). **Décision adoptée à l'unanimité.**

**Règlement cantine et permis à points** : Le Président propose de maintenir le règlement actuel en l'état, ainsi que le permis à points (outil de liaison écrit entre les familles et la cantine scolaire - hors école). **Décision adoptée à l'unanimité.**

**Bilan des impayés cantine** : Les procédures de recouvrement sont en cours par la Trésorerie.

**2 - TRANSPORTS SCOLAIRES**

**Convention accompagnatrices circuit 499** : Le Président présente l'offre de prix des cars Moreau pour le transport des accompagnatrices du circuit de car scolaire n° 499 pour 2018/2019, pour un total de 6.66 € TTC par jour (6.53 € cette année) les lundis, mercredis et vendredis et 3.33 € TTC par jour les mardis et jeudis, en raison de la prise et de la dépose de l'accompagnatrice à Subigny. **Décision adoptée à l'unanimité suite au nouveau parcours, qui sera mis en place à la rentrée 2018.**

**3 - CONVENTIONS LIVRAISON REPAS COMMUNES EXTÉRIEURES**

Le Président propose d'uniformiser les conventions d'une part avec la commune de Montacher et d'autre part avec le Sivos de Rousson-Marsangy au prix de 3.30 € le repas livré avec pain et sans eau. **Décision adoptée à l'unanimité.**

**4 - ORGANISATION NAP** : Comme annoncé en conseil d'école du 7 juin dernier, Le Président rappelle que le rythme actuel de 4.5 jours est maintenu. A la demande des enseignantes de Cornant, il a été décidé de déplacer les activités périscolaires en fin d'après-midi, soit les mardis et jeudis de 15h05 à 16h35.

**5 - TRANSFERT DU PERSONNEL COMMUNE AU SIVOS CESV**

Le Président rappelle la précédente délibération prise en réunion du 06 avril dernier, stipulant que chaque commune membre devra fournir au SIVOS un tableau précis des horaires de ses agents n'ayant que des missions liées au scolaire, dans l'objectif de prévoir le transfert de ces personnels au 01 janvier 2019, comme le prévoit la loi. Intervention de M. Derouet, qui semble opposé au transfert des agents communaux, dont les missions sont exclusivement scolaires (surveillance car et cantine scolaires, NAP).

**6 - ECOLE NUMÉRIQUE** : Comme annoncé en conseil d'école du 7 juin dernier, Le Président indique que le projet a été accepté. L'investissement prévu de 18.000 € est subventionnable à hauteur de 9.000 €. M. GRODET précise que les conventions sont en cours de rédaction et que le dossier de demande de subvention y sera joint.

**7 - POINT SUR LES DÉROGATIONS SCOLAIRES** : Au vu des listes des 9 classes fournies par M. GRODET :

- 4 élèves domiciliés sur la commune de Vernoy (convention à venir avec participation financière)
- 1 élève domicilié sur la commune de Fouchères (convention à venir avec participation financière)
- 1 élève domicilié sur la commune de Chaumot (intégration dans l'effectif de la Commune d'Egriselles)
- 2 enfants domiciliés sur la commune de Domats (enfants d'enseignants pris en charge par le SIVOS)

**8 - ACCEPTATION DON 150€** : Le Président précise qu'il s'agit d'un don de 150€ versé par M. et Mme Dartois domiciliés à Villeneuve la Dondagre à l'occasion du mariage de leurs enfants. **Décision adoptée à l'unanimité.**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)  
REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DES COMMUNES DE CORNANT, EGRISSELLES  
LE BOCAGE, SUBLIGNY ET VILLENEUVE LA DONDAGRE

**9 - QUESTIONS DIVERSES :**

**Résultat de l'anti-gaspillage** : Des pesées de suivi ont été réalisées sur la cuisine centrale d'Egriselles, ainsi que sur les cuisines satellites de Cornant et Subigny fin février et début mars 2018. Elles ont confirmé que le gaspillage peut être réduit, car il se situe au-delà de la moyenne nationale. Les causes sont liées à des quantités trop importantes préparées en amont et livrées aux cantines satellites, pas de distinction entre maternelles et primaires et enfin pas assez de retours des cuisines satellites concernant les restes.

**Les solutions proposées :**

- pour la cuisine centrale, modifier le service, adapter les quantités mises en préparation
- pour les cantines satellites, peser les quantités, modifier le service et faire remonter les informations à la cuisine centrale. Le Président précise enfin que l'introduction progressive de l'alimentation bio par des producteurs locaux est prise en compte dans l'élaboration des menus.

Livraison éventuelle de la cantine de St Valérien à l'horizon 2020, ce qui entraînerait une nouvelle organisation.

**EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU 1er AOÛT 2018**

**1 CONVENTION LIVRAISON REPAS CANTINE DE CHAUMOT** : La Vice-Présidente informe de la demande de la commune de CHAUMOT, relative à la fourniture et la livraison des repas (environ une soixantaine par jour) à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2018-2019, suite au départ en retraite d'un de ses agents. Les repas seront livrés au tarif de 3.30€ le repas, avec une facturation au trimestre. **Décision adoptée à l'unanimité**

**2 RÈGLEMENT EUROPÉEN DES DONNÉES PERSONNELLES** : La Vice-Présidente expose le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le CDG54. Ce règlement européen apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. La mutualisation de cette mission avec le CDG 54 présente un intérêt certain. **Décision adoptée à l'unanimité**

**3 QUESTIONS DIVERSES**

Information sur l'avis défavorable de l'Inspection d'Académie au sujet de la modification des horaires des NAP à Cornant pour la rentrée 2018 pour les raisons suivantes : demande arrivée trop tardivement et impact sur l'organisation des services des personnels. Ce refus remet en cause la convention signée avec les cars Moreau pour l'accompagnatrice de Villeneuve la Dondagre ; contact sera pris avec le transporteur pour revenir à l'ancienne convention.

Intervention de M. Derouet pour l'acquisition d'une poubelle dans la cour de l'école de Cornant à la demande des enseignantes, dans le but d'inciter les élèves à ramasser leurs débris.

Vigipirate : Mme Bridron soulève alors le problème lié à Vigipirate et aux interdictions éventuelles. Il est décidé de vérifier auprès des autres directeurs d'école s'ils ont ce même besoin, afin de faire une commande groupée.

Intervention de M. Siciak pour l'entretien de la hotte de la cantine de Subigny, à rajouter éventuellement sur le contrat en cours pour la cuisine centrale par le biais d'un avenant. M. Derouet demande d'y inclure également Cornant.

**30 enfants de Villeneuve la Dondagre fréquentent le regroupement scolaire (rentrée 2018/2019)**

**Pour information**

Lorsque le bus scolaire du collège est en retard,  
les élèves doivent attendre les instructions  
reçues du transporteur avant de rentrer chez eux.





### Rallye VTT de l'école de Montacher

Vendredi 8 juin, les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 de l'école de Montacher ont pu profiter de l'aire de notre village pour une halte bien méritée. Ils ont en effet effectué un rallye vélo de 33 kilomètres leur permettant d'apprendre à maîtriser leur engin sur la route en respectant les règles essentielles de sécurité. Malgré la forte chaleur de ce jour, tous les enfants sont arrivés à l'école, fatigués certes, mais fiers de leur performance.

### L'Association du Foyer Dondagrois

Présidente : Jeanine TISSIER - Tél : 03 86 86 00 48

### Les 40 ans du Foyer Dondagrois

Quarante-deux convives se sont retrouvés au Foyer Communal pour célébrer le 40ème anniversaire de la création du Foyer Dondagrois. Les aînés ont partagé un bon repas au rythme de chansons anciennes. Chacun est reparti avec un cadeau en souvenir de cette journée.



À l'origine, Nicole ALLIOT et quelques amies ont eu l'idée d'organiser des rencontres pour les aînés de la commune. « Notre association compte quarante-quatre adhérents dont les deux tiers viennent de Villeneuve confie la présidente Jeannine Tissier. Mais nous recevons avec beaucoup de plaisir et depuis de nombreuses années nos amis de Courtoin et de La Belliole. »

Les aînés se retrouvent tous les quinze jours pour des jeux de cartes et de société, des activités manuelles et le goûter. « Avant on faisait plus de voyages, mais compte tenu des difficultés de certains, nous faisons maintenant des sorties d'une journée, des goûters pour les événements et des sorties au restaurant. »



### FÊTES DES ECOLES

Cornant, samedi 22 juin 2019  
 Subligny, samedi 25 mai 2019  
 Egriselles, samedi 15 juin 2019

### HALLOWEEN

Cornant 17 Octobre 2018

### FETES DE NOËL

Egriselles, lundi 17 décembre 2018  
 Cornant, jeudi 20 décembre 2018  
 Subligny, mercredi 19 décembre 2018  
 + Marché de Noël à Egriselles : 14/12-2018

### SOIRÉE ZUMBA

Subligny en mars 2019

### CARNAVAL

Cornant : Mardi 05 Mars 2019  
 Egriselles : Mercredi 27 Mars 2019

### Le calendrier des vacances scolaires 2018/2019

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : vendredi 31 août 2018		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 3 septembre 2018		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 20 octobre 2018 Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 16 février 2019 Reprise des cours : lundi 4 mars 2019	Fin des cours : samedi 9 février 2019 Reprise des cours : lundi 25 février 2019	Fin des cours : samedi 23 février 2019 Reprise des cours : lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2019 Reprise des cours : lundi 29 avril 2019	Fin des cours : samedi 6 avril 2019 Reprise des cours : mardi 23 avril 2019	Fin des cours : samedi 20 avril 2019 Reprise des cours : lundi 6 mai 2019
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019		

### A VENIR ...

27 septembre : sortie du club à Toucy  
 28 octobre : repas annuel



### Après-midi des Aînés

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois  
 Salle de l'ancienne Ecole  
 Pour toute information, contacter :  
**Jeanine Tissier : 03 86 86 00 48**



## Le Comité des Loisirs

Présidente : Aurélia Mangin - Tél : 06 17 93 21 20 - comitedesloisirsvld@gmail.com

N'hésitez pas à nous rejoindre,  
si vous avez envie de partager de bons moments !!!



### Renouvellement du bureau 2018

De gauche à droite : Aurélia MANGIN, Présidente - Alzira ESTEVES, Secrétaire - Christophe CHAILA, Secrétaire Adjoint - Sandra CHAILA, Trésorière - Régine CRUZ, Trésorière Adjointe - Marie Isabelle ALLIOT, Vice-Présidente.

### 10 mars : Soirée karaoké - Tartiflette

Pour cette première soirée, beau succès, 110 personnes sont venues, très belle ambiance.

Les personnes présentes étaient ravies et nous ont demandé de la reprogrammer l'an prochain...

Alors, nous vous informons d'ores et déjà que nous renouvellerons cette expérience, le samedi 21 mars 2019.



### 22 avril : Marché de l'Artisanat Troc Jardin - Coq au Vin

Cette année, nous avons réuni le marché de l'artisanat et le troc jardin. Malgré, un temps très agréable, les personnes ne se sont pas déplacées. C'est regrettable car les exposants étaient diversifiés.

Le repas « coq au vin » n'a pas eu le succès escompté.



### 2 juin : Feu de la Saint Jean

Nous avons renouvelé le méchoui qui avait plu l'année dernière. Après l'embrasement, on a pu continuer à danser et à s'amuser. Sur 80 inscrits, de nombreuses personnes étaient extérieures à Villeneuve la Dondagre. On espère que l'an prochain, nous pourrions compter sur un peu plus de Dondagrois !!

Nous remercions l'Association Dondagroise de Pêche pour le prêt de sa rotonde.



### Retransmission des matchs de la coupe du monde de foot

Plusieurs retransmissions, sur grand écran, ont été organisées les 30/06, 6/07, 10/07 et la finale, le 15/07 avec le « Sacre » de notre équipe. Les membres du Comité des Loisirs remercient monsieur le Maire, Jean François ALLIOT, Pascal POMPON, Christophe SALIQUES, Sébastien J. et l'Association de Pêche pour l'aide apportée.



### 13 et 14 juillet : Barbecue - Bal populaire - Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice et Fête du village

On remercie la Municipalité, Pascal POMPON et Christophe CHAILA pour le tir de ce magnifique feu d'artifice, tous les bénévoles, les associations et autres pour tout le travail fait en amont. Ce week-end fut une réussite avec le soleil et la chaleur en prime. Un bon moment convivial !!!



### A VENIR EN 2018-2019

- 20 octobre 2018 : Chorale à 20 h 30 à l'église
- 03 novembre 2018 : Halloween
- 02 décembre 2018 : Goûter de Noël destiné à tous les Dondagrois
- 17 janvier 2019 : Assemblée générale salle de l'ancienne école
- 21 mars 2019 : Soirée Karaoké - tartiflette au Foyer Communal
- 15 juin 2019 : Feu de la Saint Jean



## L'Association Dondagroise de Pêche

Présidente : Véronique THERY - Tél : 03 86 86 01 31 - thery.philippe89@orange.fr

### Le concours de pêche le 17 juin 2018

Belle journée pour cette nouvelle fête de la pêche 2018. Le soleil était de la partie, beaucoup de participants étaient présents le matin pour le concours de pêche sur les bords de l'étang. Au cours de l'après midi, nous avons écouté les sonneurs de cors de chasse de l'Orval. Encore un peu plus de monde cette année. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée conviviale de fête.



**Vente de t-shirt : 10 €**  
Renseignements : 03.86.86.01.31



### Le vide-grenier le 9 septembre 2018

Le 9 septembre nous avons organisé notre 9ème vide grenier avec une douzaine d'exposants. Cette manifestation s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur. Le soleil était au rendez-vous et la restauration du midi a remporté un vif succès. Nous remercions tous les participants, exposants et bénévoles et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 10ème édition.



### A VENIR EN 2018-2019

- 07 décembre 2018 : Assemblée Générale à 19h00  
Salle de l'ancienne école
- 30 mars 2019 : Ouverture de la truite
- 01 mai 2019 : Ouverture du brochet
- 23 juin 2019 : Concours de Pêche
- 08 septembre 2019 : Vide grenier
- 06 décembre 2019 : Assemblée Générale à 19h00  
Salle de l'ancienne école

### CARTE DE PÊCHE

Les cartes de pêche sont à retirer à la ferme de Môlu à Villeneuve la Dondagre. (téléphonez avant de vous déplacer) Tél : 03.86.86.01.31/ 03.86.88.88.11

**Rappel des tarifs :**

- Pêcheur Dondagrois : adulte 37€ / enfant 12€
- Pêcheur non-Dondagrois : adulte 50€ / enfant 20€
- Ticket à la journée : 10€

## L'Association AYANNA, Club de Chien Nordique

Présidente : Nathalie Bailleul - Tél : 06 81 67 62 89 - clubayanna@gmail.com

Site internet : clubayanna.e-monsite.com



### Assemblée générale du 25 juin 2018

Quelques dondagrois ont répondu à notre invitation, nous les remercions. Nous avons relaté nos manifestations de décembre 2017 : le marché de Noël de Nailly et le goûter de Noël de Villeneuve la Dondagre avec l'arrivée du Père Noël en "traîneau" pour ces 2 manifestations. Les enfants étaient émerveillés.

Nos projets : organiser une journée spéciale "activité canine" en 2019, des contacts ont déjà été pris.

Notre calendrier prévisionnel : entraîner nos loups sur différentes communes aussi souvent que notre emploi du temps personnel nous le permet.

Notre souhait : avoir plus d'adhérents afin que nos entraînements soient plus enrichissants et plus motivants pour nous et nos fidèles compagnons. Si vous êtes intéressés...vous serez les bienvenus. Nous adapterons nos entraînements en fonction de vos apprentissages, connaissances et compétences. N'hésitez pas à nous contacter.

A cette issue, nous avons partagé le verre de l'amitié.

### 2ème cani-randonnée le 9 septembre 2018

Une quarantaine de marcheurs dont une quinzaine accompagnés de leur chien de différentes races (boxer, huskies, bull terrier, jack russel, golden retriever) ont participé à notre randonnée canine sous le soleil.

Nous avons emprunté un des 8 circuits de randonnée élaborés par la municipalité de Villeneuve la Dondagre traversant cette commune mais aussi une partie du territoire communal de Courtoin et de La Belliole. Nous avons parcouru environ 10 kms à travers la plaine, la dernière partie du parcours était située en forêt où nous avons apprécié la fraîcheur. Nous avons fait une pause café sur la place de la Mairie à Courtoin. Cette collation a permis de reprendre des forces pour continuer le parcours. Nos canidés ont été chouchoutés, un "toutou bar" avait été installé.

De retour au foyer communal, le verre de l'amitié a été servi.

Après la restauration proposée par l'association Dondagroise de Pêche, nous avons proposé des baptêmes en attelage où une dizaine d'enfants s'est réjoui de cette activité.

Nous remercions Mme et Mrs les Maires des communes que nous avons traversées pour leurs autorisations respectives, le Président de l'association "Les Crocs Blancs du 45", les randonneurs et cani-randonneurs qui se sont déplacés pour partager un moment agréable et convivial avec nous ainsi que le Dr LE ROY, notre vétérinaire agréé, pour son professionnalisme. Tous ont contribué à la réussite de cette magnifique journée.

### Rendez-vous le 8 septembre 2019 pour notre 3ème cani-randonnée !!!

#### A VENIR EN 2018 - 2019

- Marché de Noël de Nailly :  
le 9 décembre 2018 de 10 h 00 à 17 h 00
- 24 juin 2019 : Assemblée Générale à 19 h 00  
salle de l'ancienne école





## L'Association des Propriétaires et Chasseurs de Villeneuve la Dondagre

Président : Jacques ALLIOT - Tél : 03 86 86 01 97

A l'ouverture de la chasse, on distingue le petit gibier (que nous avons développé dans notre bulletin N° 26) et le gros gibier. Le gros gibier est l'ensemble des animaux de grande taille. On trouve donc dans nos campagnes chevreuils et sangliers.



### Le sanglier

Les adultes - femelle appelées laies - sont de couleur gris-brun uniforme, mais les plus jeunes (appelés marcassins) sont roux avec des bandes noires horizontales.

La taille des mâles, en règle générale, est plus importante que celle des femelles.

Le sanglier, omnivore et volontiers fouisseur, consomme de très nombreuses parties d'un grand nombre de végétaux (tubercules, rhizomes fruits dont les glands et les noix, céréales, etc.), des champignons (dont champignons à fructification souterraine tel que la truffe), de nombreux animaux (vers, larves, etc...) morts ou vivants.

Les sangliers peuvent ainsi, seuls ou en groupe, parcourir des distances très importantes, traverser des fleuves et des routes, ce qui occasionne de nombreuses collisions avec des véhicules.

La présence du sanglier en milieu agricole est lourde de conséquences puisque cette espèce exploite régulièrement les cultures. Les dégâts les plus importants sont observés sur le maïs et les blés.



### Le chevreuil

C'est un petit animal agile et très rapide, à la robe brunâtre et à la face plutôt grise, qui atteint à l'âge adulte des tailles variant selon les individus, de 57 à 67 cm (62 en moyenne) de hauteur. Il peut vivre jusqu'à 15 ans. De par sa taille, il est considéré comme le plus petit cervidé d'Europe. Il porte des bois caducs (qui tombent chaque année) et plutôt courts.

Pelage : celui du faon est tacheté durant deux mois, les taches étant alignées contrairement à celles du faon de cerf. Il vit dans des milieux variés : bois, forêts de feuillus ou de conifères, bosquets à végétation herbacée variée ou clairières. Les taillis sous futaie avec espaces dégagés lui sont favorables. On le trouve aussi dans des champs et des prairies. Il occasionne également de nombreux accidents routiers.



### Saison de Chasse 2018/2019

Ouverture de la saison de chasse petit gibier : 16 septembre 2018 à 08h00.

Ouverture de la saison de chasse gros gibier (sanglier-chevreuil) : 21 octobre 2018 à 09h00.

Exceptionnellement, le sanglier pourra être chassé à partir du 15 août 2018 seulement en cas de dégâts aux cultures sur notre territoire, sur les parcelles de 10 Ha (hectares) et plus.

*Le Président*

## Regroupement de Défense contre les nuisibles du Gâtinais (GIDON)

Président : Christian LANCKRIET - Tél : 06.25.57.31.95

Cette association permet de lutter contre la prolifération des ragondins en Bourgogne et entre autre, dans le Gâtinais.

Quel est cet animal qui depuis 1970 colonise la Bourgogne ? Le ragondin est un gros rongeur, importé d'Amérique du Sud pour sa fourrure dès la fin du XIXème siècle, vivant en groupes dans la plupart des zones humides (étangs, fossés, rivières...) et s'abrite dans de vastes terriers creusés dans les berges, digues et talus.

Ce gros rongeur gris brun, pèse entre 3 et 12 kg. Quand il nage, l'animal se repère facilement grâce à sa tête et son dos qui dépassent de l'eau.

Il est herbivore et se nourrit de roseaux, d'herbes, d'écorces de jeunes arbres, de racines, de graminées voire de culture comme le blé ou le maïs. De mœurs nocturnes, le ragondin creuse des terriers pour se protéger de ses prédateurs (renard) et assurer sa reproduction (portée 2 fois/an à raison de 4 à 7 petits).



Par son comportement et ses habitudes alimentaires, le ragondin est source de nombreux problèmes. Il génère des dégâts aux cultures agricoles. Ses cavités accélèrent l'érosion des berges et l'effondrement des ouvrages tels que les digues, vannages et routes. Il est porteur de nombreuses maladies transmissibles à l'homme et à de nombreuses autres espèces animales, comme la leptospirose (maladie infectieuse due à une bactérie en forme de long filament spiralé). Tous ces désagréments provoqués par le ragondin justifient son classement dans la liste des espèces classées « nuisibles » permettant de limiter ses populations par le piégeage ou par la chasse (2 000/an).

Les piégeurs (liste établie lors de l'AG) sont invités à déposer les queues le lundi matin de 10 h 30 à 12 h 00 à la Mairie de Courtoin contre signature (sauf au mois d'août, fermeture de la Mairie) ou chez M. FAROBBIA Robert 16 rue St Marc à Villeneuve la Dondagre. Ce moyen permet de quantifier le volume de ragondins capturés dans l'année.

Il est donc nécessaire de lutter contre le ragondin aussi bien pour limiter ces dommages que pour préserver la santé publique.

### Election du nouveau bureau 2018



De gauche à droite : Mme PIAGET Evelyne (Secrétaire Adjointe) - Mme AITA Christine (Vice-Présidente) - M. LANCKRIET Christian (Président) - M. BRESSY Jean-Louis (Trésorier) - M. FAROBBIA Robert (Président d'honneur) - M. MENIGAULT Marcel (Trésorier d'honneur) - M. AITA Gérard (Secrétaire)



Si vous aussi, vous souhaitez faire partager vos recettes de cuisine et contribuer à faire vivre cette rubrique, alors n'hésitez pas à nous transmettre vos meilleures recettes par mail à [mairie-de-villeneuve-la-dondagr@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-villeneuve-la-dondagr@wanadoo.fr) ou en la déposant en Mairie. Nous nous ferons un plaisir de la publier dans notre prochain bulletin.

## BEIGNETS DE MORUE

pour 8 personnes - Préparation : 50 min - Difficulté : facile

### Ingrédients :

- 500 g de morue dessalée
- 500 g de pommes de terre
- 8 œufs
- 1 à 2 c à soupe de farine
- 1 bouquet de persil haché
- 5 gousses d'ail
- 1 pincée de sel
- Huile pour friture



### Préparation :

- 1 - Dessaler la morue minimum 24 à 48 heures (selon la taille) avant le jour de préparation, en changeant plusieurs fois l'eau (4 fois/jour).
  - 2 - Cuire la morue dans une casserole d'eau (10 à 15 mn environ après ébullition).
  - 3 - Égoutter et laisser tiédir, retirer la peau et les arêtes, émietter.
  - 4 - Cuire les pommes de terre épluchées avec peu de sel (20 mn après ébullition) égoutter puis réduire en purée.
  - 5 - Dans un grand saladier, mélanger la purée de pommes de terre + la morue émiettée y ajouter le bouquet de persil haché, les 5 gousses d'ail écrasées, poivrer et saler légèrement.
  - 6 - Incorporer 1 à 1 les œufs. Bien mélanger de façon à obtenir une pâte homogène.
  - 7 - Ajouter 1 à 2 c à soupe de farine en fin de mélange.
  - 8 - Faire la forme des beignets à l'aide de deux cuillères à soupe.
  - 9 - Frire les beignets dans une huile de friture bien chaude.
  - 10 - Cuire environ 2 à 3 minutes sur chaque face, retirer dès que vos beignets sont dorés.
  - 11 - Égoutter soigneusement.
- A déguster chaud avec un riz à la tomate en plat principal ou en entrée (dans ce cas, un conseil les manger le lendemain, ils ont meilleurs goûts).

BONNE DÉGUSTATION !!!

(Recette de Mme Idalina GOMES)



### Solution SODOKU Bulletin n°27

6	1	4	7	3	5	8	2	9
3	8	7	2	4	9	6	5	1
2	5	9	8	6	1	4	3	7
4	7	8	5	9	3	2	1	6
5	3	2	1	7	6	9	8	4
9	6	1	4	8	2	3	7	5
8	9	5	3	1	4	7	6	2
1	4	3	6	2	7	5	9	8
7	2	6	9	5	8	1	4	3

### Nouvelle grille (niveau difficile)

9								5
			2	4			6	
	7							
		6		8		1		
2	1			7	5		9	
		3						4
			1					9
5						6		
				2		8	3	



## Année 2018 (4ème trimestre)

### 20 octobre

Chorale à 20 h 30 en l'Eglise

### 28 octobre

Repas annuel des Aînés à la Salle du Foyer Communal

### 03 novembre

Halloween à la Salle de l'ancienne école

### 02 décembre

Goûter de Noël destiné à tous les Dondagrois à la Salle du Foyer Communal

### 07 décembre

Assemblée Générale de l'Association Dondagroise de Pêche à 19h00 à la Salle de l'ancienne Ecole

## Année 2019 (1er semestre)

### 04 janvier

Voeux du Maire à 19h00 à la Salle du Foyer Communal

### 17 janvier

Assemblée générale du Comité des Loisirs à la Salle de l'ancienne école

### 21 mars

Soirée karaoké autour d'une tartiflette à la Salle du Foyer Communal

### 30 mars

Ouverture de la Truite

### 22 avril

Réunion publique (date à confirmer)

### 01 mai

Ouverture du brochet

### 25 mai

Fêtes des voisins (repas tiré du sac) derrière la Mairie

### 15 juin

Feu de la Saint Jean derrière la Mairie

### 23 juin

Concours de Pêche au Foyer Communal

### 24 juin

Assemblée Générale de l'Association AYANNA à 19h00 à la Salle de l'ancienne Ecole





## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 16h30 à 18h30  
Vendredi : 10h30 à 12h30

### Permanence :

Tous les derniers samedis du mois :  
10h00 à 12h00

Tél : 03 86 86 02 01 - Fax : 03 86 86 21 34  
mairie-de-villeneuve-la-dondagre@wanadoo.fr

En cas d'urgence,  
contactez M. ALLIOT au 06 14 65 21 71



Si vous possédez des documents anciens sur notre commune, n'hésitez pas à nous les transmettre par mail ou les déposer au secrétariat de Mairie (des copies seront effectuées et les originaux vous seront restitués).

Infos sur le site de la commune :  
[www.villeneuve-la-dondagre.fr](http://www.villeneuve-la-dondagre.fr)

## Urgences

SAMU : **15**  
Pompiers : **18**  
Police /gendarmerie : **17**  
Appel d'urgence à partir d'un portable : **112**  
Les pharmacies de garde : **3237**

Dépannage Elec. Chéroy/Saint-Valérien : **09 72 67 50 89**  
Allo Enfance Maltraitée : **119**  
Allo France Alzheimer : **0 811 112 112**  
SOS Drogue Alcool Tabac Info Service : **0 800 23 13 13**

## Nos médecins

Docteur BAHOUCHÉ - 27 Place du Gal de Gaulle - Chéroy	<b>03 86 97 22 22</b>
Docteur CADER (Gynécologue) - 8 rue de l'Hôtel de Ville - Chéroy	<b>07 71 70 19 04</b>
Docteur DIGUE - 6 Grande rue - Egriselle le Bocage	<b>03 86 86 00 01</b>
Docteur GIBERT - 2 Rue Jean Moulin - Chéroy	<b>03 86 97 50 04</b>
Docteur HEBRAS - 45 Grande Rue - Nailly	<b>03 86 97 02 77</b>
Docteur JACQUIET (Dentiste) - 5 Place de la Paix - Saint Valérien	<b>03 86 88 62 82</b>
Docteur POPOVICI - 43 rue de la République - Saint-Valérien	<b>03 86 88 60 12</b>

PÔLE SANTÉ - 5 Place de l'Eglise - Domats	<b>09 72 43 30 03</b>
Clinique Paul PICQUET - 12 rue P. Castets - Sens	<b>03 86 95 86 86</b>
HÔPITAL - 1 avenue Pierre de Coubertin - Sens	<b>03 86 86 15 15</b>
SOS Médecins - 23 Boulevard de Verdun - Sens	<b>0 820 80 02 01</b>

## Coordonnées Ecoles du regroupement

### Ecole d'Egriselles le Bocage :

Maternelle : **03 86 86 06 31**  
Elémentaire : **03 86 86 03 17**  
Ecole de Cornant : **03 86 86 20 66**  
Ecole de Subigny : **03 86 88 83 60**

Les repas sont préparés à la cuisine centrale d'Egriselles le Bocage pour les 3 salles de cantine :  
- Egriselles et Subigny (Tél/Répondeur : **03.86.86.08.65**)  
- Cornant (Tél/Répondeur : **03.86.86.04.79**)